

DELIBERATION CA125-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 05 décembre 2024 ;

Objet de la délibération : Avenant – Licence professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des Majeurs » session 2025-2026 – Faculté DEG - vote

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 12 décembre 2024, le quorum étant atteint, arrête :

L'avenant à la licence professionnelle « Mandataires judiciaire à la protection des Majeurs » pour la session 2025-2026 au sein de la faculté de droit, d'économie et de gestion est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'UNANIMITE avec 26 votes POUR.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Didier BOUQUET

Signé le 18 décembre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de la Présidente de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 19 décembre 2024

AVENANT N°1 DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION « ACTIVITES JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS »

Avenant n°1 entre :

L'Université d'Angers : Etablissement public administratif à caractère scientifique, culturel et professionnel

40 rue de Rennes – BP 73532 – 49035 Angers Cedex 1,

SIRET 19490970100303, Numéro d'activité 8542Z

Représentée par sa Présidente, Madame Françoise Grolleau, celle-ci étant dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommée l'«UNIVERSITE»,

D'une part,

CEFRAS : Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins,

Allée Phytolia – BP 800 12 – Chemillé – 49120 Chemillé-en-Anjou,

SIRET 31450443200027, Numéro d'activité 52 490027949,

Association représentée par sa directrice générale, Mme Valérie Ouazzani-Joncoux, celle-ci étant dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommé le « CEFRAS »

D'autre part,

Ensemble ci-après dénommés individuellement « la Partie » et collectivement « les Parties »,

- Vu les dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Education Nationale en date du 6 décembre 2019 relatif à la Licence Professionnelle, selon lesquelles le diplôme de licence est délivré par les UNIVERSITES accréditées à cet effet, au terme d'une procédure d'accréditation ayant pour objectif d'évaluer la pertinence et la qualité du projet pédagogique au regard de sa vocation professionnelle et du partenariat réalisé avec les professions ;
- Vu l'arrêté d'accréditation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 20 juillet 2022 autorisant l'UNIVERSITE à délivrer le diplôme de la Licence professionnelle mention « activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs » (n° d'accréditation 20240276).
- Vu la convention de partenariat relative à la Licence professionnelle mention « activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs » signée le 24 septembre 2024,

Préambule :

Cet avenant a pour objectif de mettre à jour la convention du 24 septembre 2024 sur les éléments suivants ainsi les annexes d'origines :

- Modifier les éléments concernant le lieu de formation
- Modifier les éléments concernant le suivi des apprenants
- Annexe 2 : dispositions financières
- Annexe 3 : répartition des rôles entre les Parties

Article1 :

L'article 7 – Accueil et accompagnement des Apprenants, est modifié comme suit :

7.1 Lieu d'accueil de la Formation

En fonction des besoins et des disponibilités, la formation se déroule dans les locaux :

> de l'Université d'Angers - UFR droit, économie et gestion (DEG)

13 allées François Mitterrand – 49000 Angers

> du CEFRAS : Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins,

35 rue de la Barre - 49000 ANGERS

Durant leur présence dans les locaux de l'une des parties, les apprenants sont soumis au règlement intérieur de cette partie, dont ils ont reçu un exemplaire. Durant leur temps de présence dans leurs locaux, chaque partie demeure civilement responsable au sens de l'article 1242 du Code civil à l'égard des Apprenants. Les Parties s'assurent de la conformité des conditions d'accueil et de l'adaptation des moyens techniques mis en œuvre.

Article 2 :

L'article 7 – Accueil et accompagnement des Apprenants, est modifié comme suit :

7.4. Coordination des apprentissages : cas de l'alternance

Les Apprenants étant inscrits à la Formation dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation en application desquels le CEFRAS conclut les conventions de formation, le CEFRAS et l'UNIVERSITE assument à l'égard des Entreprises partenaires la responsabilité du suivi des Apprenants tout au long de leur formation, formalisé soit par une fiche de suivi soit par un livret électronique de l'alternant.

Article 3 :

L'article 13 – Dispositions financières, est modifié et des éléments ajoutés comme suit :

13.3. Facturation des prestations assurées par l'UNIVERSITE

b) Modalités de paiement

Une première facture est établie par l'UNIVERSITE et adressée au CEFRAS en décembre N pour un paiement au 30 janvier au plus tard de l'année civile N+1 sur la moitié des enseignements prévisionnels effectués en première période, et les Droits universitaires.

Une deuxième facture est établie par l'UNIVERSITE et adressée au CEFRAS septembre N+1 pour un paiement au 30 septembre au plus tard de l'année N+1 sur la base des enseignements effectués en deuxième période, des frais réels et forfaitaires présentés dans le budget et de la répartition des bénéfices à raison de 50% CEFRAS et 50% UNIVERSITE.

L'UNIVERSITE et Le CEFRAS dressent, en juillet de l'année N+1, un bilan de fin de formation qui permet de chiffrer les bénéfices réalisés.

Dans le cas, où le résultat serait négatif, chaque Partie devra s'engager à payer ses dépenses propres et les Parties ne seront redevables que des éléments à charge.

Article 4 :

Les annexes jointes à la convention originale sont remplacées par les annexes jointes au présent avenant.

Article 5 :

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 6 :

Le reste des éléments de la convention ne supporte pas de modification et reste pleinement applicable.

Fait à Angers, en deux exemplaires originaux,

Le

Pour l'Université d'Angers

La Présidente

Françoise Grolleau

Le

Pour le Cefras

La directrice générale

Mme Valérie Ouazzani-Joncoux

BUDGET PREVISIONNEL / LP MJPM - Promotion n° 2 - de septembre 2025 à juin 2026

CHARGES				RECETTES					
Nature	CEFRAS 2025 2026	UA 2025 2026	total charges 2025 2026	Nature	Nb 2025 2026	Coût / Prix Unitaire 2025 2026	CEFRAS 2025 2026	UA 2025 2026	total recettes 2025 2026
Rémunération des enseignements CEFRAS + UA Jury de diplôme Surveillance examen suivi stages frais de personnel	48 113,00 €	40 125,00 €	88 238,00 €	Produits de formation : salariés financés autofinancement CPF (hors demandeurs d'emploi) Contrats de professionnalisation	7	7 000,00 €	49 000,00 €		49 000,00 €
Frais déplacement cours, com°, remise de diplôme, repro et doc pédagogique, communication, services postaux	4 653,40 €	5 037 €	9 690,40 €	DE financés ou non financés (y compris CPF)	8	5 500,00 €	44 000,00 €		44 000,00 €
Droits universitaires		2 625 €	2 625,00 €	Apprentis	8	6 000,00 €	48 000,00 €		48 000,00 €
Traitement administratif CEFRAS	6 750,00 €		6 750,00 €	droits universitaires	15	175,00 €	2 625,00 €		2 625,00 €
Traitement administratif UA (BIATSS)		2 295 €	2 295,00 €	Frais de positionnement Cefras	30	150,00 €	4 500,00 €		4 500,00 €
Charges spécifiques : CEFRAS portage financier et frais de site	4 548,50 €		4 548,50 €						
Charges indirectes : UA MAD SALLES (fluides, ...)		29 342,00 €	29 342,00 €						
TOTAL CHARGES	64 064,90 €	79 424,00 €	143 488,90 €	TOTAL RECETTES			148 125,00 €	0,00 €	148 125,00 €
RESULTAT	2 318,05 €	2 318,05 €	4 636,10 €						

74 062,50 €

Pour l'année 2025-2026, les partenaires se sont entendus sur les tarifs suivants :

- 7 000 € pour les contrats professionnels, les salariés financés, les stagiaires autofinancés, les CPF (hors demandeurs d'emploi)
- 5 500 € pour les demandeurs d'emploi financés ou non financés
- 6 000 €- NPEC d'amorçage - pour l'apprentissage (Sous réserve de réévaluation NPEC)

TOTAL 1ère FACTURE (en décembre 2025)	39 712,00 €
TOTAL 2ème FACTURE prévisionnelle (en septembre 2026)	42 030,05 €
TOTAL FACTURÉ PAR L'UA au CEFRAS	81 742,05 €

LP Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tableau de répartition des activités UA / Cefras

	Etapas	Description des tâches	CFA du Cefras	Cefras		Composante DEG			SCAFOP		
			Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrat pro	Reprise d'études
Création de formation	Ingénierie pédagogique	Référentiel de compétences MCC Maquette Apogée									
	Calendrier de la formation	Définition du calendrier en lien avec réglementation LP et apprentissage	x	x	x	x	x	x	En appui	En appui	
	Transformation LMD (avec apprentissage)	Passage aux instances de l'UA : Conseil UFR/CFVU				x	x	x			
Convention et suivi politique avec le CFA et partenaire	Convention partenariat et financière UA / CFA/ CEFRAS	Négociation de la répartition des tâches et des aspects financiers	Direction + resp formation	Direction + resp formation	Direction + resp formation	Direction	Direction	Direction	En appui pour article spécifique	En appui pour article spécifique	En appui pour article spécifique
		Rédaction de la convention et passage dans circuit signature	signature partenaire			x	x	x	VISA SCAFOP		
Promouvoir la formation	Marketing / Commercialisation	Mise à jour du programme de formation, plaquette métiers, mise à jour site Web, communication sur les réseaux sur les nouvelles rentrées + CFA informations !	Resp. formation + Assistantes de direction Cefras/CFA			RP + Service com°			Appui service Marketing (page du DU conservée pendant 1 an)		
	Marketing / Commercialisation	Montage listing du vidier des candidats intéressés	Assistante de direction			Scolarité					
	Marketing / Commercialisation	Communication du programme de formation, plaquette métiers, mise à jour site Web, communication sur les réseaux sur les nouvelles rentrées	Resp. formation + Assistantes de direction Cefras/CFA			RP + Service com°					
	Marketing / Commercialisation	Présentation de l'alternance au vivier de candidats	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Stage alterne (uniquement pour ceux exclus des dispositifs de l'alternance seront accueillis en stage)						
	Marketing / Commercialisation	Vérification / Diffusion des offres d'alternance	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
création équipe pédagogique	Coordination pédagogique	Choix des intervenants (1/4 de pros) Cf. maquette pédagogique	Resp. formation			RP					
	Coordination pédagogique	Recrutement administratif des intervenants	Chacun ses intervenants			Chacun ses intervenants					
	Coordination pédagogique	Rédaction contrats des intervenants	Chacun ses intervenants			Chacun ses intervenants					
	Coordination pédagogique	Coordination des intervenants	Chacun ses intervenants			Chacun ses intervenants					
	Coordination pédagogique	Rémunération des intervenants	Chacun ses intervenants			Chacun ses intervenants					
Réponses aux questions des futurs alternants	Pédagogie et organisation calendrier		Resp. formation			RP					
	La rémunération de l'Apprenti/Alternant		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Droits et devoirs (Les horaires/Le repos hebdomadaire/ Les congés payés/ Les congés supplémentaires/Les absences)		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Mobilités européenne et internationale		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Règlementation pour les alternants de nationalité étrangère (Ressortissant de la CEE et Hiors CEE)		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	La santé quelles démarches (Sécurité sociale/Mutuelles)		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Les aides financières (transports/Fond de soutien apprenti/ Permis de conduire/ Logement/ Prime d'activité/ E-Pass/ Restauration/Aides liées à l'entreprise...)		Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Réponses aux questions des entreprises sur la formation	Réponses aux questions des entreprises sur la formation	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Recrutement	Renseigner l'alternant sur le process de candidatures	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
	Recrutement	Réaliser bilan de positionnement (entretien) 3 mois avant (au plus tard mi-mai) pour stagiaires en Transition pro et ANFH	/	/	Assistante de direction Cefras						
	Recrutement	Etablissement des devis de formation	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
	Recrutement	Notification des devis de formation	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
	Recrutement	Envoi fiche inscription UA au Cefras								Pôle CIPVA	
	Recrutement	Ouverture des candidatures	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
	Recrutement	Envoi calendrier rythme de la formation	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Recrutement	Centralisation des candidatures	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras							
Recrutement	Etude des dossiers (partie admission en formation)	Resp. formation			RP						
Recrutement	Entretien de positionnement et définition de la modalité d'inscription (apprentissage, contrat pro ou reprise d'études)	Resp. formation			RP						

LP Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tableau de répartition des activités UA / Cefras

	Étapes	Description des tâches	CFA du Cefras			Cefras			Composante DEG			SCAFOP		
			Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrat pro	Reprise d'études
candidatures - recrutement stagiaires	Recrutement (remonté)	Notification aux stagiaires et/ou aux employeurs : - des résultats de l'entretien de positionnement - du type d'inscription (apprentissage, contrat pro ou reprise d'études) - redirection vers interlocuteurs si nécessaire	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Recrutement	Envoi aux stagiaires retenus des fiches inscription	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Recrutement	Réception des fiches inscription	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Recrutement	Réception des fiches inscription adressées à l'UA par le Cefras et d'un tableau récapitulatif avec nom, prénom, profil (Apprenti, contrats de professionnalisation, reprise d'études), statut à financement (demandeur d'emploi, salarié,...) et diplôme permettant d'accéder à la formation				Scolarité	Scolarité							Pôle CIPVA
	VAPP	Définition de la commission VAPP				composante								
	VAPP	Perception des fonds VAPP												SCAFOP
	VAPP	Avis sur dossier VAPP (1 mois avant la commission)		Resp. formation				RP						
	VAPP	Transmission des noms des potentiels stagiaires VAPP au SCAFOP - Pôle CIPVA	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	VAPP	Contact stagiaire												Gestionnaire VAPP
	VAPP	Gestion demandes de dossier VAPP												Gestionnaire VAPP
	VAPP	Transmission dossier VAPP au stagiaire												Gestionnaire VAPP
	VAPP	Passage en commission (début juin)							Instance DEG					
	VAPP	Communication des résultats VAPP à la composante DEG et CEFRAS et stagiaires												Gestionnaire VAPP
	VAE	Étude recevabilité livret 1	/	/	Resp formation	/	/	RP	/	/				Pôle CIPVA
	VAE	Perception des fonds VAE												SCAFOP
	VAE	Accompagnement au dossier de validation	/	/	/	/	/	/	/	/				Pôle CIPVA
	VAE	Organisation du Jury	/	/	Resp formation	/	/	Scolarité + RP	/	/				Pôle CIPVA
	Recrutement	Notification des recours		Resp. formation				RP						
	Recrutement	Instruction des recours		Resp. formation				RP						
	Recrutement	Décision sur les recours		Resp. formation				RP						
	Recrutement	Envoi de la décision de recours au candidat	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Recrutement	Ecriture du PV recrutement (+ liste complémentaire)	Assistante de direction Cefras											
	Recrutement	Remettre la fiche d'inscription UA à l'alternant et au stagiaire	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Recrutement	Validation des missions de l'alternance par les RP	Resp formation			/	RP			/				
	Recrutement	Validation des missions du stage alterné par les RP	/	/	Resp formation	/	/	RP						
	Contractualisation	Compléter le CERFA selon Apprentissage/Contrat Pro	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Contractualisation	Établir convention financière et contrat (Si besoin convention tripartite de réduction de durée)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/									
	Contractualisation	Fournir les objectifs ou attendus pédagogiques du stage qui seront mis en annexe de la convention des stagiaires <i>* Seules les personnes réglementairement exclues des dispositifs de l'alternance seront accueillies en stage.</i>	/	/	RP									
	Contractualisation	Établir convention de stage (avec objectifs ou attendus pédagogiques du stage en annexe) par I-Poline (réalisé par le stagiaire lui-même) <i>* Seules les personnes réglementairement exclues des dispositifs de l'alternance seront accueillies en stage.</i>				/	/	Fait par le stagiaire						
	Contractualisation	Validation des conventions après dépôt de celle-ci dans Ip'Oline par le stagiaire				/	/	RP						

LP Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tableau de répartition des activités UA / Cefras

Etapas	Description des tâches	CFA du Cefras	Cefras		Composante DEG			SCAFOP		
		Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrat pro	Reprise d'études
Contractualisation	Modifier manuellement la convention éditée depuis IP'oline : - Article 1 : Les parties (en bas de page) : Inscrit(e) en : LP Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs Cette formation se déroule en partenariat avec le CEFRAS d'Angers Volume horaire de la formation : 905 H - Article 2-1 : Projet pédagogique (après les infos données par l'étudiant) : Les attendus pédagogiques sur lesquels l'étudiant sera évalué sont précisés en annexe. - Article 3-4 : Accueil et encadrement (tuteur pédagogique) : Pour l'établissement d'enseignement supérieur : Mme Nadège LUCAS (peut être aussi les RP de l'UA) Fonction : enseignante Cefras n.lucas@cefrass.com				/	/	Scolarité			
Contractualisation	Editer et remettre la convention et l'annexe à l'étudiant pour signature de la structure d'accueil.				/	/	Scolarité			
Contractualisation	Réceptionner la convention et l'annexe				/	/	Scolarité			
Contractualisation	Numériser et transmettre la convention et l'annexe au Cefras à la RP du Cefras				/	/	Scolarité			
Contractualisation	Perception de la CVEC (remboursement par le CROUS)	Stagiaire paie directement au CROUS	/	/	Stagiaire paie directement au CROUS	/	/			
Contractualisation	Facturation aux stagiaires et lien avec les financeurs	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Contractualisation	Relation avec les OPCO	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						
Scolarité de la formation	Réservation des salles de cours				Scolarité					
Scolarité de la formation	Inscriptions administratives de l'alternant et du stagiaire à l'UA				Scolarité	/	/	/		Pôle CIPVA
Scolarité de la formation	Edition des certificats de scolarité				Scolarité	/	/		Pôle alternance	Pôle CIPVA
Scolarité de la formation	Envoi des certificats de scolarité au Cefras				Scolarité	/	/		Pôle CIPVA	Pôle CIPVA
Scolarité de la formation	Envoi des certificats de scolarité aux stagiaires	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Perception droits universitaires	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Inscriptions pédagogiques				Scolarité					
Scolarité de la formation	Envoi de la convocation avant l'entrée en formation + règlement intérieur UA				Scolarité					
Scolarité de la formation	Diffusion du planning détaillé de la formation (cours)				Scolarité					
Scolarité de la formation	Diffusion des infos pratiques aux employeurs et stagiaires	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Droits et devoirs (Les horaires/Le repos hebdomadaire/ Les congés payés/ Les congés supplémentaires/Les absences)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Mobilités européenne et internationale	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Règlementation pour les alternants de nationalité étrangère (Ressortissant de la CEE et Hiors CEE)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	La santé quelles démarches (Sécurité sociale/Mutuelles)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Scolarité de la formation	Les aides financières (transports/Fond de soutien apprenti/ Permis de conduire/ Logement/ Prime d'activité/ E-Pass/ Restauration/Aides liées à l'entreprise...)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras						
Coordination pédagogique	Ouverture du groupe (accueil et bilan formation)	Resp formation			RP					
Scolarité de la formation	Reprographie et impression supports cours	Pour ses intervenants			Pour ses intervenants					
Scolarité de la formation	Remise du livret de l'alternant (dématérialisé) (possibilité de prendre celui de l'UA)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	/						

LP Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tableau de répartition des activités UA / Cefras

	Étapes	Description des tâches	CFA du Cefras			Cefras			Composante DEG			SCAFOP		
			Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études
suivi de formation et scolarité	Scolarité de la formation	Définition des membres du conseil de perfectionnement UA présidé par RP UA et organisation de ce conseil de perfectionnement	Resp formation			RP								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Définition des apprentis pour conseil de perfectionnement CFA et organisation de ce conseil de perfectionnement	Assistante de direction CFA	Resp formation										
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Éditer les feuilles d'émargements				Scolarité								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Remise des feuilles émargements vierges aux intervenants				Scolarité								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Réception des feuilles émargements signées				Scolarité								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Remise des feuilles d'émargement au Cefras (par demi-journée)				Scolarité								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Suivre les présences et comptabiliser les heures émargées	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Suivi des arrêts maladies/Absences	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Envoi des attestations de présence aux employeurs	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Envoi des certificats de réalisation aux OPCO avec la facturation	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Suivi de l'alternant	1ère visite sur site (obligatoire)	Resp formation			RP								
	Suivi de l'alternant	2ème visite sur site (obligatoire)	Resp formation			RP								
	Suivi de l'alternant	3ème visite sur site facultative	Resp formation			RP								
	Suivi des stagiaires en stage* * Seules les personnes réglementairement exclues des dispositifs de l'alternance seront accueillies en stage.	Visite du stagiaire en entreprise	Resp formation			RP								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Gestion des conflits avec les entreprises	Resp formation			RP								
	Suivi de l'alternant ou stagiaire	Gestion de la modification du contrat / convention (si stage alterné) (Rupture dont exclusion dans la formation ; abandon de la formation ; prolongation)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Coordination pédagogique	Régulation du groupe	Resp formation			RP								
	Coordination pédagogique	Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques - plateforme numérique ENT UA	Gestionnaire scolarité DEG pour appui administratif			Gestionnaire scolarité pour appui administratif								
Coordination pédagogique	Fermeture du groupe (accueil et bilan formation)	Resp formation			RP									
Validation de formation	Examens	Convocation aux examens (dont Grand oral et soutenance)				Scolarité								
	Examens	Rémunération vacataires si nécessaire pour surveillance	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras	Direction UA								
	Examens	Surveillance des examens	Intervenants Cefras			Intervenants UA (+ vacataires éventuels)								
	Examens	Correction des copies	Intervenants Cefras			Intervenants UA								
	Examens	Recrutement du jury Grand oral	Resp formation											
	Examens	Rémunération du jury du Grand oral	Resp formation											
	Examens	Convocation des maitres d'apprentissage ou du tuteur de stage pour soutenance				Scolarité								
	Examens	Soutenance orale avec la présence du maitre d'apprentissage ou du tuteur de stage	Intervenants Cefras			Intervenants UA (présidence du jury par RP UA)								
	Examens	Composition du jury de diplôme (présidée par RP UA)	Resp formation			RP UA								
	Examens	Recrutement du jury de diplôme	Resp formation			RP								
	Examens	Rémunération du jury de diplôme	CFA/Cefras			DEG								
	Examens	Organisation des rattrapages	Idem examen			Idem examen								

LP Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tableau de répartition des activités UA / Cefras

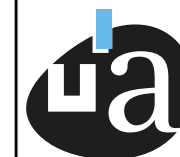
Etapas	Description des tâches	CFA du Cefras			Cefras			Composante DEG			SCAFOP		
		Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études	Apprentissage	Contrats pro	Reprise d'études
Examens	Tutorat des stagiaires au rattrapage	Resp formation			RP								
Bilan	Grille d'évaluation du stagiaire / acquis de compétences et connaissance acquises fait par le maître de stage	/			/								
Examens	Résultat réussite à l'examen / Communication des résultats				Scolarité								
Examens	Délivrance de l'attestation de réussite et du diplôme LP				Scolarité								
Examens	Transmission de la liste des diplômés à la DRETTS (doc Apogée + doc complémentaire plus exhaustif)				Scolarité								
Facturation	Recensement des heures d'enseignements, de surveillance, de responsabilité pédagogique, des frais de mission des intervenants UA et des frais annexes (remise de diplôme)				Direction DEG								
	Bilan des heures réalisées (pour septembre N+1)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
	Transmission des éléments à la comptable SCAFOP pour facturation au Cefras deux fois dans l'année (décembre + septembre N+1)				Direction DEG								
	Facturation au CEFRAS deux fois dans l'année (décembre + septembre N+1)							Comptable SCAFOP					
	Réception du paiement et transmission à la composante							Comptable SCAFOP					
Bilan	Transmission à France Compétences maquette coûts complets	Assistante de direction CFA	/	/									
Bilan	Envoi des enquêtes satisfaction	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
Bilan	Réception des enquêtes satisfaction	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
Bilan	Transmission des enquêtes satisfaction au RP et scolarité (qui sera envoyé à la Qualité du SCAFOP)	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
Bilan	Envoi des enquêtes insertion (18 et 30 mois)				DPE de l'UA								
Bilan	Réception les enquêtes d'insertion complétées				DPE de l'UA								
Bilan	Transmission les enquêtes d'insertion complétées				Scolarité								
Bilan	Analyser les résultats des enquêtes de satisfaction	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
Bilan	Communiquer les résultats des enquêtes de satisfaction aux RP	Assistante de direction CFA	Assistante de direction Cefras	Assistante de direction Cefras									
Bilan	Proposer et intégrer des actions correctrices	Resp formation			RP								
Renouvellement de l'ouverture de la formation	Contrat d'application pour chaque formation ouverte à l'apprentissage	Direction			Direction								
Renouvellement de l'ouverture de la formation	Elaboration du budget réalisé et prévisionnel	Direction			Direction								
	Puis on repart du processus promouvoir l'alternance												

Le contexte de création

- Nouvelle législation du métier de mandataire : transformation du D.U. en LP
- Partenariat avec le Cefras depuis 2019 avec des promotions pleines
- Accréditation hors vague en septembre 2024 obtenue le 14 mai 2024
- Maquette Apogée + convention (avec budget) validée :
 - le 21/05/2024 en CFVU
 - Le 11/07/2024 en CA
- 12 universités seulement ont ouvert en 2024-2025 → Avantage sur la concurrence
- Vivier de plus de 60 contacts intéressés en 2023
- **Budget prévisionnel avec 22 stagiaires :**
 - Marge composante : 69 936 €
 - Résultat d'activité UA : 30 118 € (taux de marge : 23,16 %)

Budget prévisionnel coûts complets UA avec 22 stagiaires Pour la 1^{ère} promotion LP MJPM 2024-2025

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL				
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:	04/04/2024		
	Nom de la formation:	LP Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs		
	Nom du module:	0		
	Nb de stagiaire prévisionnel	22		
	nb d'h de formation / stagiaire	450		
Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
	financés	22	0	0
	groupe entreprise	0	0	0
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	0	0	0
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	etudiants	0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	84 666	84 666
	Droits ministériels (DM)	18	170	3 060
Total prévisionnel	22	0	87 726	
Charges prévisionnelles composantes	TYPE DE CHARGE	Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique	811		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag et ingénierie)	8 800		
	charges vacataires	7 656		
	charges BIATSS (admin)	2 177		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	4 397		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0		
	charges indirectes	33 766		
total charges	57 607			
Résultat	RESULTATS	Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE avant subvention	69 336,5		
	Résultat d'activité UA	30 118,6		
	Tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	1 369,5		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	2 618,5		
	Tarif horaire brut appliqué / stagiaire	8,9		



Le contexte une semaine avant l'ouverture en septembre 2024

- Une communication tardive en raison d'une instance décalée :
frein aux candidatures en raison du manque d'information (tarif,...)
 - 16 inscrits mais 3 abandons de dernière minute :
 - 2 abandons juste avant la rentrée
 - 1 abandon la première semaine
- Délocalisation de la formation pour réduire les coûts de charges indirectes UA
- **Budget prévisionnel ajusté avec 16 stagiaires :**
 - Marge composante : 12 924 €
 - Résultat d'activité UA : - 15 503 € (taux de marge : - 15,19 %)

Budget prévisionnel coûts complets UA avec 16 stagiaires au 2 septembre 2024 Pour la 1^{ère} promotion LP MJPM 2024-2025

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL					
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:		02/09/2024		
	Nom de la formation:		LP Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs		
	Nom du module:		0		
	Nb de stagiaire prévisionnel		16		
	nb d'h de formation / stagiaire		450		
Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE		Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
	financés		16	0	0
	groupe entreprise		0	0	0
	demandeurs d'emploi		0	0	0
	individuels		0	0	0
	autre		0	0	0
	module		0	0	0
	etudiants		0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)		0	28 254	28 254
	Droits ministériels (DM)		9	175	1 575
Total prévisionnel		16	0	29 829	
Charges prévisionnelles composantes	TYPE DE CHARGE		Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique		811		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag et ingénierie)		8 800		
	charges vacataires		7 656		
	charges BIATSS (admin)		364		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire		4 397		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)		0		
	charges indirectes		23 304		
total charges		45 333			
Résultat	RESULTATS		Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE avant subvention		12 924,3		
	Résultat d'activité UA		-15 503,8		
	Tarif minimal / stagiaire (hors DM)		2 833,3		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA		2 833,3		
Tarif horaire brut appliqué / stagiaire		4,1			



Le contexte réel après l'ouverture le 16 septembre 2024

- Des droits universitaires pour 9 candidats car 4 apprentis
- **Budget réel avec 13 stagiaires :**
 - Marge composante : 7 524 €
 - Résultat d'activité UA : - 20 848 € (taux de marge : - 20,45 %)

Budget prévisionnel partenariat avec 13 stagiaires le 12 novembre 2024 Pour la 1^{ère} promotion LP MJPM 2024-2025

CHARGES				RECETTES					
Nature	CEFRAS 2024 2025	UA 24 25	total charges 2024 2025	Nature	Nb 2024 2025	Coût / Prix Unitaire 2024 2025	CEFRAS 2024 2025	UA 24 25	total recettes 2024 2025
Rémunération des enseignements CEFRAS + UA Jury de diplôme Surveillance examen suivi stages frais de personnel	48 113,00 €	20 008,00 €	68 121,00 €	Produits de formation : salariés financés autofinancement CPF (hors demandeurs d'emploi) Contrats de professionnalisation	5	7 000,00 €	35 000,00 €		35 000,00 €
Frais déplacement cours, com°, remise de diplôme, repro et doc pédagogique, communication, services postaux	4 653,40 €	4 397 €	9 050,40 €	DE financés ou non financés (y compris CPF)	4	3 250,00 €	13 000,00 €		13 000,00 €
Droits universitaires		1 575 €	1 575,00 €	Apprentis	4	6 000,00 €	24 000,00 €		24 000,00 €
Traitement administratif CEFRAS	6 750,00 €		6 750,00 €	droits universitaires	9	175,00 €	1 575,00 €		1 575,00 €
Traitement administratif UA (BIATSS)		364 €	364,00 €						
Charges spécifiques : CEFRAS portage financier et frais de site	3 882,00 €		3 882,00 €						
Charges indirectes : UA MAD SALLES (fluides, ...)	7 716,00 €	16 903,00 €	24 619,00 €						
TOTAL CHARGES	71 114,40 €	43 247,00 €	114 361,40 €	TOTAL RECETTES			73 575,00 €	0,00 €	73 575,00 €
RESULTAT	-20 393,20 €	-20 393,20 €	-40 786,40 €						

TOTAL 1ère FACTURE (en décembre 2024)	21 623,50 €
TOTAL 2ème FACTURE prévisionnelle (en septembre 2025)	1 230,30 €
TOTAL FACTURÉ PAR L'UA au CEFRAS	22 853,80 €

Pour l'année 2024-2025, les partenaires se sont entendus sur les tarifs suivants :

- 7 000 € pour les contrats professionnels, les salariés financés, les stagiaires autofinancés, les CPF (hors demandeurs d'emploi)

- 3 250 € pour les demandeurs d'emploi financés ou non financés

Pour l'apprentissage, le NPEC d'amorçage de 6000 € est de vigueur.



université
angers

Budget prévisionnel coûts complets UA avec 13 stagiaires le 12 novembre 2024 Pour la 1^{ère} promotion LP MJPM 2024-2025

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL				
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:	22/11/2024		
	Nom de la formation:	LP Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs		
	Nom du module:	0		
	Nb de stagiaire prévisionnel	13		
	nb d'h de formation / stagiaire	450		
Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
	financés	13	0	0
	groupe entreprise	0	0	0
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	0	0	0
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	etudiants	0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	22 854	22 854
	Droits ministériels (DM)	9	175	1 575
Total prévisionnel	13	0	24 429	
Charges prévisionnelles composantes	TYPE DE CHARGE	Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique	811		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag et ingénierie)	8 800		
	charges vacataires	7 656		
	charges BIATSS (admin)	309		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	4 397		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0		
	charges indirectes	23 304		
total charges	45 278			
Résultat	RESULTATS	Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE avant subvention	7 524,3		
	Résultat d'activité UA	-20 848,9		
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant Divi)	1 879,1		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	3 482,9		
	Tarif horaire brut appliqué / stagiaire	4,2		



Projection pour ouverture 2025-2026

Certains candidats attendaient les retours de la 1^{ère} année de cette licence

→ Prévus de s'inscrire pour 2025-2026

- Faible concurrence à proximité : Rennes et Tours → régions différentes
- Développement des inscriptions des mandataires ayant eu le D.U. et souhaitant bénéficier d'un diplôme national
- Hausse de candidats en apprentissage → tend vers un équilibre de candidats FI / FP
- Une validation au plus tôt de l'avenant → Communication anticipée (Portes ouvertes, devis,...)
- Evolution de tarif des demandeurs d'emploi : de 3250 € à 5 500 €
- Charges d'enseignement comptabilisées sans SCSP
- Charges BIATTS augmentées : Répercussion temps IPFP passé en 2024-2025
- **Budget prévisionnel avec 23 stagiaires :**
 - Marge composante : 68 198 €
 - Résultat d'activité UA : 27 588 € (taux de marge : 48,59 %)

Budget prévisionnel partenariat

Pour la 2^{de} promotion LP MJPM 2025-2026

CHARGES				RECETTES					
Nature	CEFRAS 2025 2026	UA 2025 2026	total charges 2025 2026	Nature	Nb 2025 2026	Coût / Prix Unitaire 2025 2026	CEFRAS 2025 2026	UA 2025 2026	total recettes 2025 2026
Rémunération des enseignements CEFRAS + UA Jury de diplôme Surveillance examen suivi stages frais de personnel	48 113,00 €	40 125,00 €	88 238,00 €	Produits de formation : salariés financés autofinancement CPF (hors demandeurs d'emploi) Contrats de professionnalisation	7	7 000,00 €	49 000,00 €		49 000,00 €
Frais déplacement cours, com ^o , remise de diplôme, repro et doc pédagogique, communication, services postaux	4 653,40 €	5 037 €	9 690,40 €	DE financés ou non financés (y compris CPF)	8	5 500,00 €	44 000,00 €		44 000,00 €
Droits universitaires		2 625 €	2 625,00 €	Apprentis	8	6 000,00 €	48 000,00 €		48 000,00 €
Traitement administratif CEFRAS	6 750,00 €		6 750,00 €	droits universitaires	15	175,00 €	2 625,00 €		2 625,00 €
Traitement administratif UA (BIATSS)		2 295 €	2 295,00 €	Frais de positionnement Cefras	30	150,00 €	4 500,00 €		4 500,00 €
Charges spécifiques : CEFRAS portage financier et frais de site	4 548,50 €		4 548,50 €						
Charges indirectes : UA MAD SALLES (fluides, ...)		29 342,00 €	29 342,00 €						
TOTAL CHARGES	64 064,90 €	79 424,00 €	143 488,90 €	TOTAL RECETTES			148 125,00 €	0,00 €	148 125,00 €
RESULTAT	2 318,05 €	2 318,05 €	4 636,10 €						

TOTAL 1ère FACTURE (en décembre 2025)	39 712,00 €
TOTAL 2ème FACTURE prévisionnelle (en septembre 2026)	42 030,05 €
TOTAL FACTURÉ PAR L'UA au CEFRAS	81 742,05 €

Pour l'année 2025-2026, les partenaires se sont entendus sur les tarifs suivants :

- 7 000 € pour les contrats professionnels, les salariés financés, les stagiaires autofinancés, les CPF (hors demandeurs d'emploi)
- 5 500 € pour les demandeurs d'emploi financés ou non financés
- 6 000 €- NPEC d'amorçage - pour l'apprentissage (Sous réserve de réévaluation NPEC)



université
angers

Budget prévisionnel coûts complets UA

Pour la 2nde promotion LP MJPM 2025-2026

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL					
Résultat avec tarification proposée	Date de version du budget:		22/11/2024		
	Nom de la formation:		LP Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs		
	Nom du module:		0		
	Nb de stagiaire prévisionnel		23		
	nb d'h de formation / stagiaire		450		
	Recettes prévisionnelles	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE		Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module
financés		0	0	0	
groupe entreprise		0	0	0	
demandeurs d'emploi		0	0	0	
individuels		0	0	0	
autre		0	0	0	
module		0	0	0	
etudiants		0	0	0	
recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)		0	81 742	81 742	
Droits ministériels (DM)		15	175	2 625	
Total prévisionnel		0	0	84 367	
Charges prévisionnelles composantes	TYPE DE CHARGE		Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique		847		
	charges d'enseignement enseignants UA (hors respons. Pédag et ingénierie)		11 580		
	charges d'enseignement vacataires		7 659		
	charges BIATSS (admin)		2 314		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire		5 037		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)		0		
	charges indirectes		29 342		
total charges		56 779			
Résultat	RESULTATS		Montant (€)		
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE		68 198,7		
	Résultat d'activité UA		27 588,2		
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)		3 668,1		
Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA		2 468,6			